

ÉQUIPE GÉLINAS BOSSÉ

# INFOLETTRE

Votre confiance est au cœur de notre passion



Sylvie Bélanger  
Jean-Pierre Gélinas

Nathalie Dubois  
Sylvain Bossé

## Jean-Pierre Gélinas, CFA

Conseiller en gestion de patrimoine  
Gestionnaire de portefeuille  
Vice-président  
Tél. : 450 686-2213  
jean-pierre.gelinas@bnc.ca

Plus de 30 ans d'expérience dans l'investissement

## Sylvain Bossé, B.A.A., CIM

Conseiller en placement  
Gestionnaire de portefeuille  
Tél. : 450 686-2256  
sylvain.bosse@bnc.ca

24 ans d'expérience dans l'investissement,  
diplômé des HEC avec un Baccalauréat en Finance.

## Nathalie Dubois

Adjointe en placement  
Tél. : 450 686-2278  
nathalied.dubois@bnc.ca

21 ans d'expérience dans le domaine financier.

## Sylvie Bélanger

Adjointe  
450 686-5776  
sylviec.belanger@bnc.ca

15 ans d'expérience dans le domaine financier.

[www.equipegelinasbosse.ca](http://www.equipegelinasbosse.ca)

Juin 2017

## AIDER ET PROTÉGER

L'édition de cette infolettre aborde un sujet de nature plus délicat et humain et qui a pour but d'apporter une réflexion. Les enjeux liés au vieillissement, les situations d'inaptitude et d'abus financier à l'égard des aînés sont devenus des préoccupations importantes.

Il va de soi qu'il y a une compréhension du vieillissement normal, (tel que certains problèmes de mémoire ou diminution des fonctions physiques etc.) de la reconnaissance d'une inaptitude possible (tel que perte de mémoire récurrente ou détérioration physique etc.) et d'une conscientisation d'exploitation financière potentielle.

De plus, pour des raisons de santé ou de désintéressement, il est possible que des personnes d'âge avancé de votre entourage aient besoin d'aide pour s'organiser dans leur quotidien. Il peut s'agir de les accompagner à des rendez-vous médicaux ou de voir aux affaires financières comme payer des factures et gérer des placements.

En tant que partenaire dans la gestion de vos finances, notre firme, La Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine ( FBNGP ) propose des outils et documents légaux. Chacun de ceux-ci ont leur importance et utilité et le tableau suivant vous permettra de démystifier chacun de ces outils :

Outils	C'est quoi?	Pourquoi?
<b>Autorisation de communiquer avec un tiers en cas de besoin</b>	Autorisation écrite qui indique votre choix de personne de confiance avec qui la FBNGP ou votre conseiller peut communiquer en cas de besoin. N'autorise pas cette personne à agir en votre nom.	Vous permet de choisir une personne que votre conseiller peut contacter s'il se soucie de votre situation (s'inquiète d'une possible inaptitude, d'une situation d'exploitation financière potentielle, etc.)
<b>Procuration</b>	Un document où vous désignez une personne qui agira en votre nom et vous représentera auprès de tiers tel que votre conseiller.	Vous permet de choisir une personne de confiance qui a les compétences requises pour gérer votre argent et vos biens, le cas échéant. Permet un transfert rapide de la gestion de vos affaires si nécessaire.
<b>Québec: Mandat en cas d'inaptitude</b> <b>Reste du Canada: Procuration « Continuing Power of Attorney »</b>	Un document où vous désignez un tiers qui assurera la protection de votre personne et/ ou l'administration de vos biens au cas où un événement vous priverait de vos facultés de façon temporaire ou permanente.	Évite les problèmes potentiels en cas d'inaptitude en identifiant clairement une personne de confiance en qui vous choisissez de placer votre bien-être.
<b>Autorisation de transiger</b>	Permet de désigner une personne en qui vous avez confiance afin d'effectuer certaines transactions (achat et vente) dans votre compte.	Vous permet de choisir une personne digne de confiance pour effectuer des transactions en votre nom en cas de besoin.

## Notre équipe

Nous entretenons des relations d'affaires avec nos clients et travaillons conjointement avec eux dans la gestion de leurs actifs financiers.

### Notre objectif

Devenir votre principal partenaire financier.

### Notre mission

Entretenir des relations d'affaires à long terme avec des investisseurs, basées sur la confiance et le respect mutuel.

### Nos valeurs fondamentales

Passion, intégrité, confiance, respect, transparence, engagement, innovation et professionnalisme.

## Pourquoi être client avec nous

- ▶ Une équipe d'expérience, intègre et passionnée, à l'écoute de nos clients.
- ▶ Service professionnel hors pair
- ▶ Partenaire d'affaires à long terme
- ▶ Offre de service globale de gestion de patrimoine
- ▶ Solutions simples et innovatrices axées sur la tranquillité d'esprit
- ▶ Gestion des placements orientée sur la protection du capital
- ▶ Rémunération transparente
- ▶ Une relation gagnante!

## La maltraitance et savoir reconnaître les signes d'exploitation financière

Il faut aussi protéger nos aînés de la maltraitance physique, psychologique et financière. Le meilleur moyen d'y parvenir est de veiller de près en évaluant constamment leur situation. Par peur ou par honte, ils pourraient ne pas vouloir en parler. Malheureusement, même des proches ou amis pourraient être des abuseurs. La plupart du temps ce sont des gens de confiance qui abusent ce qui rend la détection plus difficile. Il pourrait aussi s'agir de personnes ayant de mauvaises intentions qui gagneraient leur confiance en s'exprimant de façon professionnelle.

### Conclusion

À tout moment et pour plusieurs raisons, on peut avoir besoin d'aide pour prendre des décisions juridiques et financières. Ceci est au cœur même de la gestion de patrimoine.

***Laissez-nous vous aider  
à y voir plus clair,  
nous sommes là  
pour vous!***

